

BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL

Le BTS Collaborateur Juriste Notarial est un diplôme d'État de Niveau 5, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche. Enregistré au RNCP en date du 18-07-2022, sous le numéro 36685.

NIVEAU REQUIS

Ce titre est accessible à toute personne titulaire d'un BAC, d'un Titre Professionnel ou d'un équivalent.

DÉBOUCHÉS & POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du BTS Collaborateur Juriste Notarial peut faire le choix d'une poursuite d'études en Licence Professionnelle (Métiers du Notariat).

Celui-ci permet également à l'étudiant de rentrer directement dans le vie active dans l'un des secteurs d'activités suivants :

- Office Notarial
- Chambre Départementale des Notaires
- Centres d'Information et Documentation Notariales
- Services d'Urbanisme
- Service de la Publicité Foncière
- Cabinet de Généalogie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS Notariat travaille au sein d'un office notarial. Il assiste le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'Assistant Rédacteur d'actes ou en qualité de Négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer.

Il peut être chargé de la rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation... Il contribue au traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage ...

CONDITIONS D'ACCÈS

Les inscriptions sont ouvertes aux titulaires d'un niveau BAC. La sélection se fait après la validation des étapes suivantes :

- Dépôt du dossier d'inscription ;
- Tests d'entrée ;
- Validation de l'inscription.

DISTANSKILL
VOTRE FORMATION À DISTANCE



DURÉE DE LA FORMATION

1 350 heures de formation réparties sur 24 mois.
Formation en ligne, à votre rythme.
Possibilité de suivre la formation en alternance.

A PROPOS DE NOUS

Que vous soyez en France, dans les DOM-TOM ou à l'étranger, nous vous offrons la possibilité de vous former à votre rythme, en initial ou en alternance.

Nous vous proposons de suivre votre formation à distance grâce à notre plateforme disponible en ligne et via notre application.

Il est temps pour vous de prendre votre avenir en main, à votre rythme.

LA FORMATION À DISTANCE

Le e-learning est un dispositif d'apprentissage qui est organisé à distance et en ligne, à partir de l'outil informatique. Il consiste à mettre à votre disposition des modules qui délivrent un contenu pédagogique et qui peuvent inclure différentes interactions comme des mini-jeux, des questionnaires à choix multiple et des quizzes. Cette méthode vous permet de suivre votre formation à distance, à votre rythme.

La salle de classe devient virtuelle et mobile. Vous disposez d'une bibliothèque de contenus pédagogiques réutilisables à souhait. Le cours devient accessible 24h/24, 7j/7.

PROGRAMME

U4 - ACCOMPAGNEMENT DU CLIENT SELON LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Explication au client du statut d'officier public et ministériel et de la mission de service public du notaire ;
Accueil et accompagnement du client en respectant les règles de déontologie ;
Gestion de dossiers dans le respect des règles de déontologie et de sécurité des données.

U5 - CONDUITE D'UN DOSSIER EN DROIT DES PERSONNES, DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE FAMILIAL

Pratique du droit de la filiation ;
Accompagnement de la vie juridique des couples : les unions ;
Accompagnement de la vie juridique des couples : la désunion ;
Organisation de la protection des personnes vulnérables ;
Conduite d'un dossier de libéralités ;
Règlement d'une succession.

U6 - CONDUITE D'UN DOSSIER EN DROIT DES BIENS DANS LE DOMAINE IMMOBILIER OU DE L'ENTREPRISE

Pratique des opérations immobilières ;
Pratique des baux (d'habitation, professionnels ou ruraux) ;
Pratique des contrats préparatoires ;
Pratique de l'acte de vente ;
Négociation immobilière ;
Contribution aux opérations sur fonds de commerce ;
Pratique des actes notariés en présence d'une entreprise.

U1 - CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Appréhender et réaliser un message écrit : respecter les contraintes de la langue écrite, synthétiser des informations, répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture.
Communiquer oralement : s'adapter à la situation, organiser un message oral

U2 - LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAISE (LVA)

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :
Compréhension de l'oral et de documents écrits ;
Production et interactions écrites et orales.

U31 - ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DU DROIT

- Compétences méthodologiques transversales :
analyser un dossier documentaire composé de ressources variées, structurer une réponse à une problématique donnée, concevoir une réflexion argumentée.
- Compétences juridiques :
maîtriser le raisonnement juridique : méthodes de qualification juridique et d'interprétation de la règle de droit, utiliser les principaux codes juridiques, sélectionner une information pertinente au regard d'une situation donnée, formuler et résoudre un problème juridique par la méthodologie du cas pratique, analyser une décision de justice, en identifier les enjeux et la portée, analyser un acte juridique.

U32 - ENVIRONNEMENT DE L'ACTIVITÉ NOTARIALE

Analyser des données économiques et sociales de formes variées (tableaux de données chiffrées, graphiques, cartes, schémas, etc.) issues de sources institutionnelles ou scientifiquement fondées ;
Assurer une veille informationnelle à partir des revues professionnelles ;
Prendre en compte l'actualité économique et sociale ;
Utiliser le vocabulaire conceptuel économique et managérial pour analyser les situations observées en office notarial ;
Construire un écrit argumenté et structuré.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le diplôme du BTS Collaborateur Juriste Notarial propose des modalités d'évaluation diverses :

- Épreuves écrites
- Épreuves orales
- Rédaction de dossiers/fiches de compétences

Pour en savoir plus, contactez-nous.



DATES DE RENTRÉES

Les ouvertures de nos inscriptions sont renseignées, chaque année, sur notre site internet. Les rentrées, quant à elles, se font sur le mois de septembre.

Cependant, pour toute demande spécifique (rentrée décalée, reprise en deuxième année, etc), notre équipe reste joignable pour évaluer votre demande, et ainsi discuter ensemble des possibilités.

TARIF DE LA FORMATION

Si la formation est suivie en alternance, son coût est entièrement pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise d'accueil.

Le coût de la formation en initial est de 3000 € par an. Nous avons également la possibilité de vous proposer la mise en place d'un échancier.

Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter au 06 29 83 89 06.

NOUS CONTACTER

☎ 06 29 83 89 06
✉ contact@distanskill.com
🌐 www.distanskill.com



Document mis à jour le 21/05/2024